

## École élémentaire R. Gavage Fontaines St Martin

### CONSEIL D'ECOLE du JEUDI 7 MARS 18h00

**Enseignants** : Mesdames AUDUBERT, BROCHAND, COMBIER, DUMAS, GOUJARD, , LAFORET, et Messieurs ZAMBONI, DAUVERCHAIN. PLANTARD

**Parents élus** : Mesdames BLAVY, BONAITI, GUALINO, TERRIERRE, BOUCHER ; DUSSON.

**DDEN** : M.NEYRAU

**Municipalité** : Madame COLLIOT (adjointe aux affaires scolaires), Mr MOREAU

Sont excusées Mme Defait, Mme Leclerc, Mme Wiesner

#### 1) **Effectifs**

Prévision pour la rentrée :

CP : 58

CE1 : 43

CE2 : 40

CM1 : 41

CM2 : 50

Le total s'élève à 232.

Mme Colliot demande quelles sont les conditions pour l'ouverture d'une dixième classe.

Réponse de M. Plantard : Plus de comptage. L'ouverture et la fermeture d'une classe se font en fonction de l'environnement. (évolution démographique...)

#### 2) **UPE2A**

Le poste UPE2A de l'école est annulé. La classe UPE2A est un dispositif qui permet l'intégration des enfants allophones, arrivant sur le territoire sans une maîtrise suffisante de la langue française.

C'est l'incompréhension du corps enseignant face à cette fermeture d'autant que la commune compte le CADA. La spécificité de la commune n'a pas été prise en compte.

Mme Blavy s'interroge sur la justification de cette fermeture. Le directeur n'a pas eu d'explications officielles.

Mme Colliot précise qu'une vingtaine d'élèves du CADA est scolarisé en maternelle mais qu'il n'y a pas d'élèves d'âge élémentaire.

M. Dauverchain précise que l'intervention en maternelle n'est pas justifiée.

Les parents d'élèves envisagent une action pour revenir sur cette fermeture de poste.

#### 3) **Règlement départemental :**

Le 23 novembre 2018 le nouveau règlement départemental des écoles du département du Rhône a été validé.

Ce texte dense repose sur les principes fondateurs du service public de l'éducation. Il est plus développé que le règlement antérieur. Il définit plus clairement le partage des compétences, la répartition des élèves, les compétences des directeurs et l'utilisation du téléphone mobile.

Le directeur propose aux parents d'élèves élus de prendre connaissance du nouveau règlement départemental et de se revoir avant le premier conseil d'école afin de voir les différents points à modifier dans l'actuel règlement intérieur.

#### 4) **Educonnect**

Educonnect est le service de mise en ligne du Livret Scolaire Unique (LSU) à l'instar de ce qui a été fait dans le second degré (Pronote). Chaque parent va avoir un accès au service Educonnect avec un identifiant et mot de passe. Chaque parent recevra une fiche nominative avec ses différents codes. Les parents pourront consulter le livret scolaire de leur enfant en ligne.

Voici le lien pour accéder au service : <https://educonnect.education.gouv.fr>

Les représentants des parents demandent s'il serait possible de s'inscrire à l'école par voie numérique.

M. Plantard explique que pour l'instant rien n'est envisagé et en profite pour rappeler qu'il est très important de compléter les personnes à contacter en cas d'urgence.

La même question est posée à la mairie. Mme Colliot répond que la question est discutée en mairie. Mme le maire tient à avoir la signature des parents.

#### 5) **Bilan des actions pédagogiques du 2<sup>ème</sup> trimestre**

CP : 17 décembre spectacle au RADIANT ; en février deux interventions de diététiciens CORALYS (une en classe (travail sur les classes d'aliments) + un petit-déjeuner à la cantine.) ; 18 mars prévention routière (règles de sécurité en tant que passagers) ; piscine.

M. Plantard demande si l'intervention Coralys ne pourrait pas être élargie pour que toutes les classes puissent en bénéficier. Me Colliot posera la question.

Les parents d'élèves soulignent l'intérêt que ces interventions soient suivies sur plusieurs années.

CE1 : 3e séance école et cinéma ; 28 mai spectacle musique ; prévention routière  
CE1-CE2 : sortie Courzieu avec Mme Brochand, 28 mai spectacle musique, prévention routière

CE2 : intervention diététicien sur l'équilibre alimentaire ; 14 mars prévention routière (permis piéton) ; LPO 2e séance sur les oiseaux migrateurs ; un spectacle musical est prévu.

CM1 : intervention soins premiers secours assurés par les enseignants car plus d'intervenants ; FRAPNA (thème de la forêt) sortie éventuelle au parc des oiseaux, spectacle musical.

CM2 : M. Zamboni : 3e film d'école et cinéma ; sortie FRAPNA (chauve-souris) ; éducation aux médias par Carine Teyssandier ; Chanteur Manu Lods a participé à une création de chanson, sortie au barrage de Génissiat, prévention routière.

CM2 : Mme Wiesner : intervention de la FRAPNA sur les espaces écologiques  
-sortie « école et cinéma »

-Participation aux Prix des Incorruptibles

-Intervention Sécurité routière

-Projet de classe transplantée en mai sur le thème du Débarquement et Char à voile. Le directeur, remercie, au nom de madame Wiesner, la mairie, le Sou des Écoles et les Anciens Combattants pour leur aide financière en plus des participations des familles et actions menées par la classe ( sous réserve de l'accord de l'IEN).

Piscine : le vendredi après-midi est un créneau parfait pour les CP. Les enseignants remercient la mairie. Mme Colliot précise qu'une demande a été faite pour un créneau l'année prochaine.

#### 6) **Informatique : bilan**

Un nouveau photocopieur est arrivé en début d'année. L'équipe enseignante remercie la mairie pour ce nouveau photocopieur.

Le renouvellement du parc informatique (ordinateur enseignant ) avait été évoqué lors du premier conseil d'école. Des solutions sont apparues. Monsieur Neyraud (DDEN) a proposé des ordinateurs reconditionnés. De plus, la mairie a mis au budget l'achat de 9 ordinateurs portables. (en cours de validation)

M.Zamboni a installé sur les ordinateurs du haut le logiciel Qwant qui est un moteur de recherche pour enfants avec un contrôle des sites internet.

#### 7) **Réflexion sur les jeux et la répartition spatiale de la cour**

Une réflexion sur la répartition spatiale de la cour et les différents jeux a été menée par l'équipe enseignante. Il a été décidé de modifier l'espace de jeux de la cour. L'équipe enseignante souhaiterait mettre en place un espace « balle au prisonnier » sur le terrain de foot et de basket. Un planning d'occupation des espaces va être mis en place.

Un jeu de cible va être mis en place sous le préau et des cerceaux, et des cordes à sauter vont être mis à disposition des élèves.

Tous ces accessoires vont être financés par le Sou des écoles et l'équipe enseignant remercie le Sou des écoles d'avoir répondu favorablement à leur demande.

Quant aux jeux autorisés dans la cour, seuls les ballons proposés par les enseignants sont acceptés (ballons). Les billes sont autorisées sauf les grosses billes. Il n'y a pas d'échange de billes. Plus de balles de jonglage. Pas de jeux de la maison à part les billes.

Les cartes Pokémon ne sont pas autorisées.

Les parents et les enseignants demandent à ce que les règles soient les mêmes à l'école et à la cantine. La mairie est d'accord et attend que l'équipe enseignant définisse les règles pour informer les animateurs.

## **Questions diverses**

**Travaux :** La question du remplacement des stores sera évoquée au prochain conseil municipal. De même, le remplacement des dalles (toit) est prévu pendant les vacances d'été.

### **Questions des représentants des parents :**

Les représentants des parents délégués souhaiteraient organiser des soirées débat. Ils demandent si les enseignants ont des idées de thème. La municipalité serait prête à financer ces interventions. Les enseignants souhaitent inclure cette démarche dans une optique d'éducation à la santé. Plusieurs pistes sont évoquées, notamment le problème du respect de son corps, le thème de la sexualité « Mon corps m'appartient) le problème des jeux dangereux, le sommeil...

Le thème « Mon corps m'appartient » serait une thématique pouvant inclure aussi bien l'école que les parents. Une réflexion doit être mise en place avec les différents partenaires de l'école.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 13 juin 2019.

Le Conseil d'école est levé à 19h57.